

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT :	Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
	" " six mois, 14 "
	" " un an, 25 "

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez M. LAFITTE-BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFITTE BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 3 DÉCEMBRE 1868.

Bulletin politique.

Quoique le succès fasse oublier bien des choses, on se rappelle qu'avant Sadowa chaque fois que les députés prussiens refusaient de voter les réformes militaires et les budgets proposés par M. de Bismark, le premier ministre passait outre, appliquait les réformes et prélevait les impôts comme s'ils eussent été adoptés. Le coup de Sadowa fut frappé, les résistances parlementaires disparurent et M. de Bismark fit voter tout ce qu'il voulait. Voici qu'aujourd'hui les velléités d'indépendance de la Chambre reparaissent, mais suivies aussitôt de déclarations ministérielles péremptoires. Le 1er décembre, au milieu d'un débat très vif, concernant des travaux supplémentaires du tribunal suprême, le ministre de la justice, après avoir insisté sur la nécessité de voter ce chapitre, a dit qu'alors même que la Chambre refuserait son approbation à ces dépenses, il y serait pourvu par ordonnances spéciales. Son Exc. a ajouté : « Ne vous faites pas illusion à mon égard. Je n'ai aucun penchant vers le libéralisme et je ne fais de coquetteries à aucun parti. » Le chapitre en question a été rejeté tout de même.

En Belgique, on s'occupe d'économies. Dans la séance tenue mardi par la Chambre des représentants, M. Le Hardy a prouvé, chiffres en mains, que les dépenses annuelles de l'Etat, loin de s'équilibrer avec les recettes s'élèvent en réalité, à 266 millions de francs, somme qui passe les recettes de 80 millions environ. Il considère cette situation comme tellement déplorable qu'il n'en existe d'analogue en aucun pays, puisque le revenu territorial du royaume ne s'élève qu'à 300 millions environ.

Après des explications plus acerbes que concluantes du ministre des finances, la Chambre a renvoyé à une prochaine séance, la suite de la discussion.

A la date du 1er décembre, le nombre

total des élections pour le renouvellement de la Chambre des communes en Angleterre, était de 383 libéraux et de 275 conservateurs. Ces chiffres se décomposent ainsi : Angleterre proprement dite 268 libéraux et 226 conservateurs; Ecosse 50 libéraux et 7 conservateurs; Irlande 67 libéraux et 38 conservateurs. Il reste trois sièges écossais encore inoccupés.

D'après une dépêche de Londres, 2 décembre, M. Disraeli aurait offert sa démission à la reine.

Un télégramme de Madrid, 2 décembre, porte qu'à la nouvelle donnée par un journal que les volontaires, qui gardent le palais de la Gubarnacion, allaient être relevés dans la nuit du 2 au 3 par des troupes de ligne, des groupes nombreux se sont formés à la Puerta del Sol. Il a fallu que le capitaine général de Madrid vint déclarer que la nouvelle était mal fondée. La foule s'est alors retirée paisiblement.

J. REBOUX.

La liberté de l'enseignement supérieur.

Nos lecteurs savent que M. L. Giraud présente au Sénat une nouvelle pétition pour la liberté de l'enseignement supérieur. Avant d'être envoyée à la haute assemblée, cette pétition circulera dans toute la France pour recueillir des adhésions qui, nous n'en pouvons douter, seront nombreuses et énergiques : La question s'est imposée à l'opinion publique qui réclame pour elle une solution trop longtemps attendue.

Ne voulant pas entrer, pour le moment, dans les développements que demanderait un sujet aussi important, nous nous bornerons à exposer aujourd'hui, en quelques mots, le but et l'objet précis de la nouvelle pétition.

Ce qu'elle réclame, c'est le droit, pour le père de famille, de faire donner à ses enfants un enseignement qui lui convienne, un enseignement conforme à ses croyances, à ses principes ; c'est, en un mot, la

revendication de l'autorité la plus légitime, la plus naturelle qui existe ici-bas ; et il est permis de s'étonner qu'en France, après tant de révolutions faites au nom de la liberté, il ait fallu et qu'il faille encore combattre pour obtenir un droit aussi sacré, un droit inscrit dans le préambule de toutes nos constitutions.

Sur le terrain où ils se sont placés, les signataires de la pétition sont inattaquables. Ils auront pour auxiliaires tous les amis de la liberté, à quelque camp qu'ils appartiennent et nous pouvons espérer beaucoup de la campagne qui commence.

Un autre côté de la question mérite aussi que nous nous y arrêtons un instant : c'est le progrès de l'enseignement. Et ici, nous devons faire un aveu humiliant pour notre patriotisme, mais malheureusement trop justifié par les faits : le niveau des hautes études est moins élevé en France que dans la plupart des autres pays : nous venons après l'Allemagne, après la Belgique, l'Angleterre, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège et immédiatement avant l'Espagne et l'Italie... Ce seul fait n'est-il pas la condamnation de notre système ?

adopté chez nous depuis soixante ans, depuis que l'Etat a monopolisé entre ses mains l'enseignement supérieur ?... La « concurrence » ou, si l'on trouve le terme trop mercantile, « l'émulation » est peut-être le remède le plus efficace contre cette infériorité si regrettable. Mais la concurrence n'est possible que par la liberté et cette liberté que nous avons obtenue pour l'instruction primaire et secondaire, nous devons la reconquérir aujourd'hui pour l'enseignement supérieur.

Il est enfin une objection à laquelle nous devons répondre à l'avance, car, malgré sa faible valeur, elle est souvent émise par les adversaires de la liberté de l'enseignement : L'Etat, disent-ils, ne pourrait contrôler l'enseignement des universités créées en dehors de son patronage. La réponse est facile : Par son droit de nomination des membres des jurys d'examen — droit qui ne saurait lui

être contesté — l'Etat conserverait tout le contrôle désirable. Ce système fonctionne en Belgique où il a le rare privilège d'être du goût de tous les partis. Ajoutons qu'en France, grâce à la centralisation exagérée que nous a léguée la Révolution et qui s'imposera longtemps encore à nous, l'Etat aurait en mains toutes les garanties nécessaires à sa sûreté, si tant est que l'établissement de quelques universités libres put y porter atteinte, comme quelques-uns voudraient l'insinuer.

C'est donc au nom de la liberté de conscience, au nom du respect de l'autorité paternelle, au nom du progrès des études, au nom du bon sens et de la justice que nous revendiquons la liberté de l'enseignement supérieur. Cette liberté est une de celles qui manquent au « coronnement de l'édifice » elle ne saurait se faire plus longtemps attendre et la pétition qui la réclame doit être signée avec empressement par tout citoyen de cœur et d'intelligence, à quelque parti, à quelque opinion qu'il appartienne. C'est donc avec confiance que nous la recommandons à nos concitoyens.

J. REBOUX.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, 1^{er} décembre.

La grave *Journal des Débats* commet ce matin un mot par à peu près : il dit qu'on avait annoncé dès l'été une campagne d'hiver contre la Prusse et que nous assistons à une campagne d'hiver contre la presse. Mais M. Prévost-Paradol ne se serait pas donné la peine de prendre la plume pour placer un mot quelconque spirituel qu'il soit ; il demande donc que l'on modifie la disposition de la loi qui punit l'offense à la personne du souverain, loi qui avait été édictée quand le souverain n'était pas responsable. Puisque, en vertu de la Constitution, l'Empereur est seul responsable, maintenir dans la loi le délit d'offense, c'est rétablir la loi de Majesté. Il demande que l'outrage seul au souverain puisse être puni. Je crois que le *Journal des Débats* prêche seul dans le désert et que son vœu ne sera pas exaucé.

Il est vrai que les procès de presse se multiplient tellement que certains journaux ont eu pendant plusieurs jours, de suite leurs colonnes en partie remplies de plaidoires, de jugements, de nouvelles, enfin relatives à des poursuites judiciaires. L'incident le plus intéressant du procès de la semaine dernière a été la plaidoirie de M. Weiss, du *Journal de Paris*, qui a présenté lui-même sa défense. Quand on lit ce plaidoyer essentiellement littéraire, on se demande si les hommes qui composent ces morceaux oratoires sont bien de la graine de conspirateurs ; et tel qui, par raison d'Etat, s'associera à la décision des juges, innovera le plaidoyer par considération pour la plaidoirie.

Tout porte à croire qu'il n'y aura pas de manifestation demain, ni au cimetière Montmartre, ni au cimetière Montparnasse. Les journaux démocratiques multiplient leurs avis et engagent leurs amis à réserver leurs manifestations pour le jour des élections.

Il est, bien certain que, à part quelques exaltés comme il en existe dans tous les partis, les républicains ne songent pas à sortir de la légalité ; vous pouvez même constater que leurs chefs, comme M. Jules Favre, par exemple, leur recommandent de ne pas sortir du droit. Il est probable d'ailleurs que le gouvernement est disposé à moins s'inquiéter des menées des républicains que de celles des orléanistes.

En somme, l'opposition n'a pas été favorable à la presse, surtout à la presse nouvelle ; il est, en effet, bien peu de journaux nés depuis la suppression de l'autorisation préalable qui n'aient déjà eu maille à partir avec les tribunaux ; je n'ai pas à examiner leur situation financière qui ne paraît pas très-brillante.

La seconde loi libérale issue du programme du 19 janvier va avoir aussi ses conséquences judiciaires. M. Horn, qui présidait la séance de la Redoute, le 22 septembre, a comparu aujourd'hui devant M. De Gonet, juge d'instruction ; un orateur du Pré aux Clercs est aussi poursuivi.

Il faut constater que, à part quelques économistes distingués, MM. Garnier, Laboulaye, Horn, Courcelle-Seneuil, aucun personnage de marque n'assiste à ces réunions. M. J. Simon y a paru une fois et l'on ne l'y a plus revu. Il faut donc constater l'abstention des personnalités politiques. Il est curieux de comparer ces réunions libres aux réunions si calmes de la salle du boulevard des Capucines.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 5 DÉCEMBRE 1868.

— 3 —

L'ORAGE

Suite — Voir le Journal de Roubaix du 3 Décembre.

UN DES EFFETS DE SADOWA

C'était, en un mot, un véritable soir de Sadowa, transporté sur ce petit coin de terre paisible, sur cette autre rive du Rhin. Dans un camp, le désordre et le tumulte de la victoire ; dans l'autre, une retraite précipitée accomplie au milieu des transports de colère et d'indignation. Un-berger des bords du Rhin, qui rencontra le professeur Gervinus ce soir-là, affirma ensuite qu'il avait eu peine à le reconnaître, tant son bon visage, intelligent et tranquille, exprimait en ce moment de rancoine féroce et de fureur menaçante nullement contenue ; tant il y avait de desespoir, d'audace, de bravoure et de défi dans l'allure de son pas rapide et déterminé, si mesuré et si tranquille d'ordinaire ; dans l'aspect de sa canne, qu'il

brandissait parfois énergiquement, comme il eût fait d'un drapeau ou d'une épée, dans le mouvement même de ses belles boucles de cheveux blancs qui, habituellement, caressaient avec respect ses épaules voûtées et son beau front, lorsqu'elles étaient agitées par la brise, et qui, en ce moment, s'élevaient parfois, droites et désordonnées, au souffle âpre d'un vent du nord, comme si elles eussent exprimé aussi la vigoureuse protestation de ce cœur indigné et de ces lèvres éloquentes.

Il n'est que trop vrai, hélas ! ce bon cœur de savant, de vieillard, d'ami, ne respirait plus que la rancoine, l'indignation, la haine et la fureur. Et pourtant, sur son chemin et tout autour de lui, les prairies s'enveloppaient de vapeurs bleues pour se voiler et dormir ; le Rhin, paisible et uni comme une mer au repos, lui envoyait son haleine pleine de fraîcheur et son murmure calme ; les troupeaux errants rentraient au gîte, et les feuilles se ployaient aux branches ; les oiseaux bégaient leur dernière chanson du soir, et se blottissaient chaudement dans le duvet de leur nid ; les fleurs penchaient la tête, sentant bien que l'heure du sommeil était venue.

Et au-dessus de tout cela, la douce et lointaine voix d'un clocher, s'élevant de derrière la croupe bleuâtre d'une colline, envoyait aux nuages dorés, au fleuve, aux moissons, aux passants, à toutes les profondeurs du ciel et à toutes les créatures de la terre les promesses et les bénédictions de l'Angelus, disant : « Gloire à Dieu amour aux hommes et paix au monde. »

Mais cette voix de paix et d'amour, arrivant à l'oreille des deux vieux amis, se perdait en vains échos. Le capitaine, dans

son jardin, jurait et tempêtait si haut, qu'il ne pouvait l'entendre ; Gervinus, sur la route, s'indignait et s'irritait si fort, que, tout en l'entendant, il ne la comprenait plus.

II

APRÈS LE COMBAT.

Quelques semaines plus tard, une réconciliation s'opéra à Nikolsbourg entre la Prusse et l'Autriche. Mais la paix n'était point pour cela conclue entre les deux anciens amis. — C'est que, de leur côté, elle était infiniment plus difficile à faire. Dans les premiers moments de sa fureur, le capitaine Steinherz n'avait parlé de rien moins que d'envoyer sa carte au professeur Gervinus. Il n'en avait été détourné que par la crainte de passer pour un sabreur et un fanfaron, en provoquant un vieillard si peu accoutumé au maniement des armes.

De son côté, si le professeur n'avait point songé à appeler l'épée à son secours il s'était du moins aidé de la langue ; et chacun sait, qu'en pareille occasion, celle-ci est pour le moins aussi nuisible que celle-là. De ses confidences indignées, faites tour à tour au notaire et au docteur de l'endroit, puis à son grand ami politique, le maire, était résultée une recrudescence de soupçons, un surcroît d'antipathie de la part des notables de la petite ville, à l'endroit du vieux capitaine. Français dégénéré, traître à la patrie, ami et allié naturel des Prussiens. Et toutes ces bonnes grosses mains d'industriels, de papassiers et de vigneron, habituées au maniement tracassier des affaires publi-

ques, avaient vaillamment contribué à élargir la brèche, toute particulière et intime, qui existait dès lors entre ces deux consciences sincères, entre ces deux vieilles amitiés.

Un homme connu, posé et honoré, tel que M. Gervinus, ancien fonctionnaire du département de l'Instruction publique, et chevalier de la Légion d'honneur, ne devait-il pas, par égard pour sa réputation, cesser toutes relations avec cet admirateur fougueux du cuirassier-diplomate, ce fanatique effronté du fusil à aiguille, dont la seule présence dans le pays était une insulte et une provocation pour tous les bons Français ? D'autre part, l'honneur du capitaine Steinherz, du brave officier sans peur et sans reproche, ne lui interdisait-elle pas toute réconciliation future, tout rapprochement possible avec un vieux rat de bibliothèque qui était venu le traiter de traître jusque dans sa propre maison ? Voici comment, pendant la séparation et l'absence, alors que ces deux esprits loyaux auraient dû se calmer et réfléchir, ils s'irritaient et s'agrippaient encore davantage.

A l'égard du capitaine, c'était la solitude qui jouait le rôle de mauvais conseiller ; chez Gervinus, au contraire, c'était la société bavarde et fatale de ses collègues du conseil municipal et autres voisins qui se disaient ses amis. Le vieux capitaine, pour ne pas moisir d'abandon et d'ennui comme un champignon dans son ombre, passait souvent le Rhin ou le descendait, se rendant jusqu'à Mayence ou Coblenz, où il avait au moins la satisfaction de saluer le drapeau et l'uniforme. Le professeur ne jouait plus aux échecs, mais son petit salon voyait se rassembler, le

soir, les autorités et les politiques du lieu qui venaient lui conter les nouvelles politiques des cours et les commérages de l'endroit, en lui gagnant ses mises à l'écarté et en vidant allègrement ses fines bouteilles de petit vin de la Moselle.

Frédéric, après maintes représentations, après maintes tentatives infructueuses, était reparti pour son usine, respectant les ordres de son père et ne cherchant pas à revoir, à apaiser Gervinus, père qu'il sentait bien que rien ne pouvait être oublié ni réparé tant que la rancoine irritation du vieil officier ne serait pas calmée.

La vieille Gertrude, ennuyée du silence et de la tristesse qui régnait maintenant dans la maison isolée, gardait, — selon son expression, — une fameuse dent contre ce maudit bavard de Fritz, qui, à cause d'un mauvais journal, avait commencé la querelle. Et lorsqu'elle voyait passer son vieux maître dans les allées du jardin, tout seul le dos voûté, les mains derrière le dos, le front baissé et le regard terne, dans une attitude qui devenait plus affaissée et plus mélancolique de jour en jour, elle se conçoit alors tristement la tête, s'essuyait parfois les yeux du coin de son tablier, et soupirait en murmurant tout bas :

— Voilà ce que c'est que de se quereller avec un bon vieux voisin, et après cela de s'ennuyer tout seul... Les jambes s'en vont, la gaieté aussi... Mauvais bavard de vieux trouper, il a fait de belle ouvrage. Oh ! si les deux pauvres demoiselles avaient été ici, les choses auraient autrement tourné... Est-ce qu'ils auraient osé se faire des gros yeux et se dire des gros mots en présence de Mlle Lisbeth, avec ses airs de petit lutin, et de Mlle Mina, qui est timide et douce comme un ange ?